



Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Avril 2016

Les Nouvelles

EDITO

De nombreuses communes entament une révision de leur PLU, parfois dans le cadre des communautés de communes. Parmi les objectifs affirmés, on proclame la nécessité de se mettre en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou de prendre en compte le SRCE (Trame verte et bleue), tout en obéissant à la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové). Et l'on n'oublie pas, dans les projets d'aménagement présentés, de mentionner les retombées en termes d'emplois. C'est cette perspective hypothétique qui pousse les services de l'Etat à accepter des projets, souvent en contradiction avec les déclarations d'intention concernant la préservation de l'environnement.

La loi ALUR impose en effet de densifier (suppression du coefficient d'occupation des sols, COS), tandis que les documents qui régissent l'environnement demandent de réduire l'étalement urbain. En réalité, période charnière ou non, on assiste actuellement à une frénésie d'urbanisation dans la plupart des communes rurales plus ou moins proches de bassins d'emploi. Comble d'hypocrisie, on densifie tout en étalant et l'on rase tous les boisements pour pouvoir caser davantage de maisons. De plus, on oublie souvent qu'il faut aussi des infrastructures (réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, voiries, locaux scolaires...) dont le coût n'est pas négligeable pour les communes. Ce sont les promesses de logements sociaux qui petit à petit réduisent nos campagnes à des cités dortoirs sans que l'on sache vraiment si l'éloignement des bassins d'emploi est bénéfique pour les faibles revenus. En effet, étant donné que la plupart de ces communes ne sont pas dotées de transports en commun adaptés, on augmente sans cesse le flux de véhicules à moteur et les embouteillages qui en découlent, donc la pollution atmosphérique.

Où est passé l'engagement dont la France se vantait à l'issue de la COP 21 ?

C.G.

Réservez ces dates

Un film à voir absolument :
"L'intérêt général et moi"

Ce film a été réalisé par Sophie Metrich et Julien Milanese qui ont participé durant quatre ans à la lutte associative contre l'autoroute A65 (Langon-Pau). Ils sont allés à la rencontre des différents acteurs de ce conflit (habitants, élus, associatifs, hauts fonctionnaires, journalistes).

L'évocation des autres grands projets inutiles (LGV, aéroport...), élaborés au nom de l'intérêt général, amène le spectateur à réfléchir sur la notion-même d'intérêt général et sur la nature de notre démocratie. La notion de démocratie est-elle perçue de la même façon par tout le monde ? Comment la société du XXIème siècle peut-elle être organisée de manière démocratique ?

Ne manquez pas la projection en avant-première au cinéma Utopia le 12 avril 2016 à 20 h 30.

Assemblée générale de la SEPANSO Gironde :
vendredi 29 avril à 17 h à la Maison de la Nature à Bordeaux.

Venez nombreux. Nous accueillerons aussi les personnes qui ne peuvent se libérer pour arriver à l'heure précise.

Sortie des adhérents de la SEPANSO Gironde :
samedi 21 mai à La Teste

Cette rencontre nous permettra de visiter la forêt usagère de La Teste : forêt mixte qui fait partie du site Natura 2000 des « forêts dunaires de la Teste de Buch ». Cette forêt, qui n'a rien à voir avec la monoculture de pins que l'on rencontre le long des routes landaises, est unique du point de vue de sa gestion et de sa biodiversité.

Des informations plus précises vous seront envoyées d'ici là.



Centrale nucléaire du Blayais

PPI de la centrale nucléaire de Braud

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale de Braud-et-Saint-Louis dans le Blayais a été approuvé par le préfet de la Gironde et le préfet de Charente Maritime, le 27 janvier 2016.

Ce plan décrit l'ensemble des mesures à prendre en cas d'accident nucléaire. Il entérine le choix contesté de limiter la zone d'intervention à 10 km autour de la centrale.

Les associations, dont la SEPANSO Gironde, avaient écrit au préfet pour lui demander d'élargir à 50 km la zone de protection, afin d'intégrer les communes de

Charente Maritime les plus exposées au risque et aussi toutes les communes jusqu'à l'agglomération bordelaise.

De nombreuses collectivités territoriales, dont la Communauté Urbaine de Bordeaux, avaient préconisé une extension du périmètre d'intervention à 80 km, autour de la centrale.

D. D.

Les travaux de réhabilitation de la décharge (CET) d'Audenge

Rappelons les faits. La décharge renferme 2 millions de tonnes d'ordures ménagères et de déchets industriels stockés de 1974 à 2007 sur 45 ha à proximité de ruisseaux (Ponteils et Passaduy) et du Bassin d'Arcachon. Pendant cette période, la société gestionnaire du site (Edisit), mise en liquidation judiciaire en 2009, a pu opérer en toute impunité et même avec la bénédiction du maire d'Audenge, des élus du Bassin d'Arcachon qui y envoyaient leurs ordures, et des représentants de l'Etat. En particulier cette société, qui acceptait des déchets provenant même d'Espagne, les déposait à même le sol, alors que l'aquifère sous-jacent est presque affleurant !

L'ADEME est chargée de réhabiliter le site. Elle a fait appel à des sociétés privées. Les travaux sont prévus de février à juillet 2016. Ils comprennent les opérations suivantes : 1) décapage sur 40 cm d'épaisseur de la terre recouvrant la décharge ; 2) remodelage des dômes et comblement des dépressions pour que les pentes des versants soient plus faibles ; 3) dépôt de vases portuaires pour lisser la surface ; 4) Pose d'une bâche vraiment imperméable sur la vase à la place de la précédente posée en 2009 ; 5) pose d'un géo-textile favorisant le drainage au dessus de la bâche ; 6) Dépôt d'une couche de terre végétale et semis de gazon. Le coût serait de 5,7 millions d'euros.

Au cours de la présentation de ces travaux par la mairie d'Audenge le 3 février 2016, plusieurs questions ont été posées. Le battement de la nappe sous-jacente (aquifère) en relation avec la pluviométrie ne va-t-il pas entraîner des lixiviats vers les cours d'eau ? (Il ressort qu'il est impossible de protéger le sol et l'aquifère sans enlever toute la décharge). Quel est l'objectif chiffré en taux d'ammonium dans le cours d'eau du Ponteil après la réhabilitation ? Quels sont les polluants qui arrivent dans le Bassin d'Arcachon et en quelle quantité ? Ces deux dernières questions n'ont pas reçu de réponses précises.

J-M. F.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Etangs littoraux Born et Buch »

La Sepanso Gironde a répondu à l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 février au 4 mars 2016. Elle s'est limitée aux cours d'eau arrivant dans le Bassin d'Arcachon, d'autant plus que les documents soumis à l'enquête publique totalisaient 869 pages. La communication absorbe la majeure partie du financement du SAGE (un million et demi d'euros) mais peu d'habitants sont au courant. Sur les 52 structures administratives consultées, seules 12 ont émis un avis ! La Sepanso Gironde a donné un avis défavorable en l'état. Nous souhaitons une amélioration du volet « Règlement » avec des objectifs plus détaillés et chiffrés en particulier concernant : 1) le contrôle et la réduction des pesticides dans le lac de Cazaux-Sanguinet utilisé pour l'alimentation en eau potable, 2) la cartographie des zones humides et 3) la restauration de la continuité écologique du canal des Landes qui relie le Lac de Cazaux au Bassin d'Arcachon.

Les stations de mesure et les données correspondantes sont fournies sur le site : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

J-M. F.

Avril 2016

2



Réserve du Cousseau :

les grues cendrées ont été moins nombreuses

Sud-Ouest 04/03/2016 . Julien Lestage

Depuis le belvédère installé en juin 2015 dans la réserve du Cousseau, c'est la vue qui se dégage sur les marais.

Le manque d'eau en début d'hiver aura éloigné les migrateurs. La Sepanso se prépare à installer un nouveau belvédère. La vache marine connaît le succès.

C'est un petit bout de territoire d'environ 600 hectares qui nous raconte la vie des marais et de la forêt littorale tout au long de l'année. **La réserve naturelle de l'étang du Cousseau, gérée par la Sepanso depuis 1976, est située entre les étangs de Carcans-Hourtin et de Lacanau. Alors que l'hiver commence déjà à retirer son voile, François Sargos, le conservateur, évoque l'actualité du site.**

Moins d'oiseaux sur l'étang

« Cet hiver, nous avons eu beaucoup moins d'oiseaux sur l'étang que les années passées. Le déficit hydrique a été trop important durant les mois de novembre et décembre. De l'ordre de 20 à 25 % par rapport à 2014-2015. Même s'il y a eu un rattrapage en janvier, cela n'a pas été suffisant », note François Sargos.

La première conséquence de ce manque d'eau s'observe sur la présence des migrateurs et plus particulièrement des grues cendrées qui ont pris l'habitude de passer l'hiver à la réserve. À la mi-janvier, 3 360 oiseaux ont été comptés par les gardes du Cousseau. L'année dernière, à la même époque, on en recensait plus de 4 000.

Pour le conservateur, « cette saison, le spectacle des vols auxquels sont habitués les médocains n'était pas vraiment au rendez-vous ».

Un autre belvédère à l'étude

Dans le cadre de sa politique d'animation et d'ouverture de la réserve au grand public, le gestionnaire du Cousseau a décidé d'équiper son site d'un nouveau belvédère. Au printemps dernier, une tour en bois ouvrant une large fenêtre sur la partie sud des marais et de l'étang...

Intoxication des écoliers à Villeneuve-de-Blaye : les antipesticides veulent un démenti de la FDSEA

(Sud-Ouest 11/03/2016. Denis Lherm)

Il y a deux ans, les enfants d'une école de Villeneuve-de-Blaye avaient été intoxiqués peu après l'épandage de produits sur des vignes voisines. La FDSEA avait récemment mis en cause un viticulteur bio

Génération Futures et d'autres associations opposées aux pesticides rendent publique ce vendredi un document de l'Agence régionale de santé (ARS), déjà mentionné dans l'émission Cash Investigation, qui prouverait que c'est bien l'épandage d'un produit phytosanitaire qui est à l'origine de l'intoxication de 23 enfants d'une école de Villeneuve-de-Blaye et de leur enseignante.

Les faits s'étaient produits en mai 2014, lorsque **23 écoliers avaient été pris de malaise** et hospitalisés après que des vignes situées à proximité de l'établissement eurent été traitées par pulvérisation.

La justice avait été saisie, notamment par la **Sepanso qui avait porté plainte, Génération Futures s'était portée partie civile.**

L'affaire est toujours en cours.

LGV : les associations maintiennent la pression

(Le Républicain :18/01/2016 ebourribon)

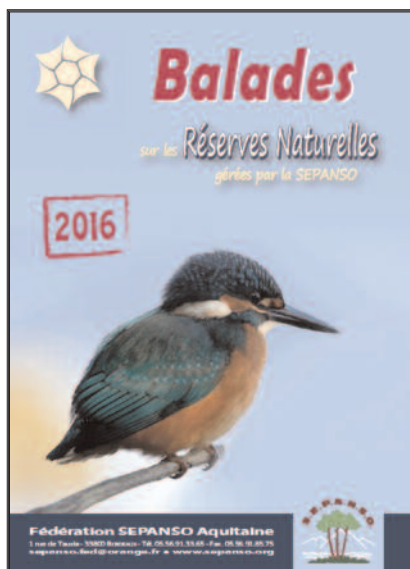
Dénonçant "l'obstination du gouvernement" à poursuivre le projet de lignes à grande vitesse dans le Sud-Ouest, les associations d'opposants organisent la riposte.

Prenant en compte la mise en place des nouvelles régions, les coordinations associatives (1) en lutte contre les projets GPSO (LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne), LGV Poitiers-Limoges et POCL (LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon) se sont réunies à Bordeaux samedi 16 janvier. « **Ces projets contraires à l'intérêt général sont imposés par les pouvoirs politiques et économiques au mépris de l'expression démocratique et au détriment de l'optimisation et de la modernisation du réseau ferroviaire existant** » estiment les associations.

Suite à cette rencontre, les associations sont plus que jamais déterminées à poursuivre leurs actions contre ces « Grands projets Inutiles Imposés »: informations, mobilisations et recours juridiques et à agir pour le maintien et le développement d'une desserte équilibrée des territoires au service de tous.

(1) Sepanso, Coordination LGV Gironde, ACCRIL, Amis de la Terre 40, CADE (64), Coordination 47, Alternative LGV Midi-Pyrénées, Actival, Non au POCL, Collectif Anti-LGV

La vie des Réserves Naturelles



Le livret programme "Balades sur les réserves Naturelles" (également consultable sur le site de la SEPANSO) vous donnera toutes les précisions nécessaires pour participer aux visites ou aux activités organisées sur les Réserves Naturelles Nationales, situées en Gironde.

Ces trois Réserves naturelles (Marais de Bruges, Etang de Cousseau et Banc d'Arguin), membres du réseau des Réserves Nationales de France, sont gérées pour le compte de l'Etat, par la fédération SEPANSO Aquitaine.

RN Bruges - Renseignements et réservations :
animation.rnbruges@sepanso.org ou 05 56 57 09 89

Découverte de la faune et de la flore de 9 h à 12 h : Dimanches 3 avril, 22 mai, 12 juin,, 17 et 31 juillet (gratuit)

Sorties thématiques de 9h à 12h sauf si horaires précisés :

- Samedi 2 avril : Initiation aux chants d'oiseaux (gratuit)
- Samedi 30 avril : l'érable à feuilles de frêne, une espèce invasive (gratuit)
- Dimanche 1er mai : Initiation aux chants d'oiseaux-2ème session (gratuit)
- Vendredi 20 mai de 19 à 21 h : Découverte des serpents et lézards (gratuit)
- Samedi 21 mai : Histoires d'amour entre les plantes et les papillons de jour (gratuit)
- Mercredi 25 mai : Atelier pour les enfants, le potager terrain d'aventures (gratuit)
- Samedi 11 juin : Les insectes et les champignons (gratuit)
- Vendredis 24 juin et 8 juillet : Balade au crépuscule (sortie nocturne, gratuite)
- Samedi 16 juillet : Favoriser la biodiversité au jardin (gratuit)

RN Cousseau : Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40

Visites Guidées : de 9 h 30 à 13 h - 5 €/2€ enfant (de 8 à 16 ans) : 10 avril, 3, 4, 6, 10 11, 13, 17, 18, 24, 25, 27, 31 juillet

Visites Mini-Cousseau, de 10h à 12 h 30 - 3 €/ 1 €/enfant (8 à 16 ans) : 5, 7, 12, 14, 19, 21, 26, 28 juillet

Sorties thématiques :

- Samedi 23 avril de 7 h à 10 h 30 : Un marais au coeur du printemps, perception de la vie du marais à son éveil (5 €- 2 € enfant)
- Samedi 21 mai de 9 h 30 à 17 h 30 : Rando Cousseau dans le cadre de la fête de la nature (gratuit)
- Mercredi 20 juillet de 9h 30 à 13 h : Sur le chemin du Mont, gemmeurs et muletiers (8 €/adulte - 3 €/enfant)

RN Arguin : renseignements et réservation (obligatoire) 05 56 66 45 87

(Chèque, à l'ordre de la SEPANSO, à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

Accueil posté : à partir du samedi 25 juin, tous les jours de juillet de 11h à 18 h: découverte de la Réserve - Gratuit

Sorties thématiques : Dimanche 17 avril, de 10 h à 16 h : Les petits secrets de notre littoral (en compagnie d'un "raconteur de pays") - 5 €/ 3 € ados de 10 à 18 ans)

Dimanche 5 juin de 10 h à 16 h : A la rencontre des oiseaux nicheurs - 25 €/adulte - 20 €/enfant (- 18 ans)

Tous les mercredis de juillet de 10 h à 17 h : de la Dune du Pilat au Banc d'Arguin (Traversée : 8,5 € - 6 €/enfant)

Des rencontres ciblées peuvent être organisées à la demande des adhérents. N'hésitez pas à nous demander un rendez-vous par téléphone ou par mail.

Nos commissions de travail (Eau, Bassin d'Arcachon, Forêt, Agriculture...) sont également ouvertes à tous nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.

Vous trouverez toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO, les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique...sur le site Internet de la SEPANSO : www.sepanso.org

Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : www.sepanso.org/gironde/



Pour recevoir le Poulpe, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse électronique à l'adresse suivante : lepoulpe.sep@wanadoo.fr

SEPANSO - 1 rue de Tausia - 33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75 email :
sepanso.fed@wanadoo.fr